



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 novembre 2019**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 25 novembre 2019 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

↳ **Contrat d'assurance statutaire CNP 2020** : le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat d'assurances pour l'année 2020.

↳ Le montant de la redevance France Télécom pour occupation du domaine public est fixé à 2.807,39 € pour l'année 2019.

↳ La décision modificative n°1 est approuvée

↳ **Travaux de démolition de l'immeuble Bonnaud** : Les travaux du lot n°2 – démolition – terrassement - sont confiés à l'entreprise LTP (Limousin Travaux Publics) pour un montant de 23.300 € HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché.

↳ Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention de Mécénat avec la SOREGIES, relative à la pose et à la dépose des illuminations de Noël.

↳ **Compte Epargne Temps** : Le conseil municipal donne un avis favorable à la mise en place du Compte Epargne Temps, permettant ainsi aux agents de cumuler des droits à congés ; le nombre total de jours maintenus sur le CET ne pouvant excéder 60 jours.

↳ **Organisation du temps scolaire à la rentrée 2020/2021** : le conseil municipal, par 10 voix pour et 2 abstentions, décide de maintenir le rythme scolaire à quatre jours et demi à la prochaine rentrée scolaire 2020/2021.